

Annexe

Avis du Conseil général sur le S.C.O.T du Val Maubuée

Annexe technique

1. Voirie

En matière de voirie, l'étude de faisabilité d'un échangeur A 4 x RD 471 est actuellement menée par la Direction Principale des Routes. En revanche, la fonction de liaison entre les secteurs II et III de Marne-le-Vallée, à défaut d'être assurée par un prolongement de la RD 199, devrait être permise par le Nord (rue Jacques Prévert – pont sur A 104 – RD 217b). Cette hypothèse doit être spécifiée dans le projet de SCoT afin que les Plans Locaux d'Urbanisme puissent prendre les mesures nécessaires à sa faisabilité.

2. Déplacements

Les orientations du SCoT intègrent la question de l'amélioration des transports en commun, en lien avec le développement du territoire.

Le Document d'Orientations Générales indique, p 23, une liaison prévue en tramway entre les deux branches du RER E. Dans un souci de lisibilité, le document pourrait préciser à quel projet il fait référence. En effet, cela pourrait correspondre au prolongement du T1 (tramway) inscrit dans le projet de plan de déplacements d'Ile-de-France. Le T1 qui s'arrête actuellement à Noisy-le-Sec (branche nord RER E) serait prolongé jusqu'à Val de Fontenay (branche sud). Par ailleurs, dans le protocole d'accord Etat/Région en date du 26/01/2011 relatif aux transports en Ile-de-France, il est indiqué qu'une liaison reliant St-Denis ou le Bourget à Champigny (via Val de Fontenay, ou Villiers-sur-Marne ou Noisy-le-Grand) est à créer. Le protocole ne précise par le mode de transport envisagé.